

Récapitulatif des résultats de vos indicateurs

Effectifs

70

Tranche de déclaration

50 à 250

Periode de référence

Date de début

01/01/2019

Date de fin

31/12/2019

INDEX ÉGALITÉ FEMMES-HOMMES

votre résultat total est

86/100

nombre de points maximum pouvant être obtenus était de 85

INDICATEUR ÉCART DE RÉMUNÉRATION ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES

	écart de rémunération par csp (avant seuil de pertinence)			
	moins de 30 ans	30 à 39 ans	40 à 49 ans	50 ans et plus
<u>ouvriers</u>	nc	nc	11.2%	6.7%
<u>employés</u>	nc	nc	nc	nc
<u>techniciens et agents de maîtrise</u>	nc	nc	nc	24.2%

votre résultat final est **6.1%**

écart favorable aux hommes

votre note obtenue est **33/40**

INDICATEUR ÉCART DE TAUX D'AUGMENTATIONS ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES

	taux d'augmentation	
	femmes	hommes
<u>taux de salariés augmentés</u>	36%	33.3%

vos résultats en nombre
équivalent de salariés* est **0.7**
écart favorable aux femmes

vos notes obtenues sont **35/35**
mesures de correction prises en compte

vos résultats en pourcentage est de **2.7%**, la note obtenue est de **25/35**
cette note n'a pas été retenue dans le calcul de votre index car elle est la moins favorable

* si ce nombre de femmes n'avait pas reçu d'augmentation parmi les bénéficiaires, les
taux d'augmentation seraient égaux entre hommes et femmes.



Indicateur pourcentage de salariées augmentées dans l'année suivant leur retour de congé maternité

Malheureusement votre indicateur n'est pas calculable car il n'y a pas eu de retour de
congé maternité durant la période de référence

INDICATEUR NOMBRE DE SALARIÉS DU SEXE SOUS-REPRÉSENTÉ PARMIS LES 10 PLUS HAUTES RÉMUNÉRATIONS

vos résultats finaux sont **2**
les hommes sont sur-représentés

vos notes obtenues sont **5/10**

Je donne
mon avis